

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 30 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le 30 juillet, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace DEYDIER à UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H10 en présence de :

PRESENTS : M BOCCARD, MC SAUSSAC, M ALLAMEL, A BEL, M BOUSCHON (proc de MF TASTEVIN), , K ESSAYAR, C FAURE, P GAILLARD, R KAPPEL, JY MEYER (proc de J DAUMAS), I NGUYEN, B PERRUSSET, , E ROCHE, J SOUBEYRAND (proc de S CIVIER), P MAISONNEUVE (proc de J SEBASTIEN), JF DURAND, JC COURT, A DELAYGUE, JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, P DUPONT, D BERL, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, M CHAZE, V VANDUYNLAGER, J BOYER, A CHARROUD, G DOZ, M CEYSSON, B SOUCHE, F CHASSON, A ROUSSET, TOURVIELHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 46

Procurations : 6

Votants : 52

Absents :

Date de convocation : 24/07/2020

Secrétaire de séance : Cécile FAURE

Absents : .

En présence des suppléants non votants : S CAVIGGIA, P AYMARD, JP MARRON et O BOISSIN.

Objet : SYndicat Mixte du pays de l'Ardèche Méridionale. Désignation des délégués.

Conformément à l'article 6 des statuts du SYMPAM, chaque EPCI adhérent dispose de 2 délégués pour la première tranche de 2 000 habitants entamée et d'un délégué supplémentaire par tranche additionnelle de 2 000 habitants entamée.

La CCBA dispose donc de 22 délégués titulaires et de 11 suppléants désignés parmi les conseillers communautaires ou les conseillers municipaux conformément à l'article L5711-1 (3^{ème} alinéa).

L'élection a lieu à bulletin secret au scrutin uninominal majoritaire à 3 tours.

Nombre de votants : 52 | Bulletins nuls : 8 | Suffrages exprimés : 44 | Majorité : 23

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré désigne, au 1^{er} tour, pour représenter la CCBA :

DELEGUES	PRENOM	NOM	DELEGUES	PRENOM	NOM
Titulaire	Aurélien	ROUSSET	Suppléant	Thierry	BALAZUC
Titulaire	Robert	LACROTTE	Suppléant	Julie	ROUDIER
Titulaire	Max	BOUSCHON	Suppléant	Marie-France	MARTIN
Titulaire	Philippe	ROUX	Suppléant	David	VERNET
Titulaire	Jean-François	BAUZELY	Suppléant	Patricia	LLORCA
Titulaire	Martine	TAUPENAS	Suppléant	Patrick	CORTIAL
Titulaire	Mickaël	BOUCHARDON	Suppléant	Colette	PASTRE
Titulaire	Sandrine	GENEST	Suppléant	Michel	PASTRE
Titulaire	René	SOULERIN	Suppléant	Cécile	FAURE
Titulaire	Max	TOURVIELHE	Suppléant	Jacky	SOUBEYRAND
Titulaire	Jean-Yves	MEYER	Suppléant	Jean-François	DEVES
Titulaire	Jean-Yves	PONTHER			

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20200730-DEL30072020-20-
DE
Date de télétransmission : 05/08/2020
Date de réception préfecture : 05/08/2020

Titulaire	Cyril	GROS
Titulaire	Cécile	DUCHAMP
Titulaire	Gérard	SAUCLES
Titulaire	Jean-Luc	ARNAUD
Titulaire	Dominique	BERNARD
Titulaire	Jacques	COSTE
Titulaire	Stéphane	CIVIER
Titulaire	Patrick	MAISONNEUVE
Titulaire	Marie-Christine	SAUSSAC
Titulaire	Jean	COLLIGNON

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 31 juillet 2020
Le Président, Max TOURVIELHE

